

un culte spécial : elle ne pouvait mieux traduire en pratique le premier mot de sa devise : Piété.

Les œuvres qui ne s'appuient point sur la prière et l'humilité portent en elles-mêmes le germe d'une précoce décadence. Celles, au contraire, qui sont entreprises sous le regard et avec les bénédictions de Dieu, demandées par la prière humble et confiante, lèvent malgré tous les obstacles, sous la poussée d'un ferment surnaturel. Or, quelle prière plus belle et plus puissante que la prière au Sacré-Cœur lui-même, ce Cœur qui, à plusieurs reprises, est apparu à la Bienheureuse Marguerite-Marie pour demander qu'on L'aime et qu'on Le prie ! Et quelle prière plus belle encore que la prière collective de toute une jeunesse, ardemment désireuse d'aimer le Sacré-Cœur et de travailler à Sa gloire !

Les membres de l'A. C. J. C. savent aussi qu'ils s'agitieraient en vain, s'ils ne mettaient à la base de leur action l'étude sérieuse et persévérante de la doctrine catholique ; s'ils ne commençaient à agir sur l'opinion publique, en faveur des causes qui leur sont chères, par une « campagne d'idées », selon le mot de leur aumônier général, le R. P. Edgar Colclough, S. J.

Nos amis de l'Union Régionale vont étudier, cet hiver, en vue de participer à une campagne rendue nécessaire par les faussetés qui ont déjà cours chez nous, l'immunité réelle ecclésiastique. Cette question, nous ne saurions trop y insister, est, avant tout, une question de principes, une question qu'il faut envisager à la lumière du droit public et du droit positif de l'Église. Toutes les raisons secondaires, toutes les raisons de convenance que l'on pourrait invoquer pour faire admettre l'exemption de taxes à laquelle ont droit tous les biens d'Église, n'éclairent point suffisamment la mentalité de notre peuple catholique, qu'égarent là-dessus de funestes préjugés. Il faut donc remonter jusqu'aux principes directeurs, en cette matière, et vulgariser le plus possible la connaissance de ces principes nécessaires.

Et il en est de même de toutes les questions importantes, dont l'étude s'impose à l'attention publique.

Enfin, les membres de l'Union Régionale ont donné, à leur Convention de novembre, le spectacle d'un bataillon solidement organisé, bien entraîné et généreusement prêt à faire sa part dans les luttes de l'apostolat catholique.

Et le discours du président, M. le notaire Hamel, contribuera certainement à accroître, au sein de l'Union Régionale, cette union des esprits, des cœurs et des âmes, laquelle ne peut être qu'une source d'action intense et durable, quand elle se fonde, comme dans l'A. C. J. C., sur l'unité de la doctrine et de la discipline.

LÉON MARTIN.